

Le budget—M. Lambert

compte tenu de l'ampleur du déficit. Peut-il me dire si pour faire connaître ces grands programmes de relance, ce qui se justifie selon le gouvernement, celui-ci va ou ne va pas organiser de battage publicitaire financé par le trésor public?

M. Roberts: Monsieur le Président, je dois préciser que mes collègues et moi-même jugeons qu'il importe, au moyen de la publicité ou des relations publiques, de communiquer ces propositions aux diverses régions du pays. Certains projets auront un caractère régional, et d'autres, national.

Nous déploierons un effort spécial pour les faire connaître et tant les ministres que nos collègues simples députés sillonnent le pays à cette fin. Cela me paraît tout à fait justifié.

Aucune campagne publicitaire spéciale n'est envisagée pour le moment. Les choses étant ce qu'elles sont, je ne puis affirmer qu'on ne préparera pas et ne diffusera pas de brochures ou de feuillets d'information là-dessus. Nous avons l'intention de communiquer ce programme à l'ensemble de la population, comme il en incombe à juste titre au gouvernement, mais nous n'envisageons pas de financer à cette fin une campagne publicitaire d'envergure.

M. le vice-président: La période réservée aux questions et réponses étant terminée, c'est à regret, en l'absence du consentement unanime, que je dois donner la parole au prochain intervenant, en l'occurrence le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert).

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir participer dès aujourd'hui au débat sur le budget. Je dois dire qu'il y a une chose qui m'a particulièrement frappé à propos du budget, mais il ne s'agit pas du brouhaha qui a entouré la prétendue divulgation d'une ou deux pages du document. Non. Ce qui m'a surpris, c'est qu'à la fin du discours du ministre, les simples députés de la majorité et les ministres se soient levés pour ovationner frénétiquement et bisser le ministre des finances.

Alors que je les observais pendant le discours, j'ai remarqué que chaque fois que le ministre annonçait que 80 millions seraient affectés à tel programme et 120 millions à tel autre, ils applaudissaient. Ils me faisaient penser à une niché de moineaux qui se mettent à piailler et à ouvrir le bec chaque fois que le nourricier s'approche du nid. On avait l'impression, à les regarder, que ces 80 millions ou ces 120 millions étaient destinés à chacune de leurs circonscriptions. C'est exactement ce qui s'est passé.

J'ose espérer que les députés ont étudié le budget de près. Ils auront pu constater alors qu'il n'y a pas d'argent. Ils auront découvert que les investissements dont le ministre a parlé ne sont qu'un effet de son imagination et que le ministre essaye de vendre des châteaux en Espagne.

Voyons, si vous le voulez bien, certains des programmes d'encouragement. Dans la mesure où leurs pertes d'exploitation sont déductibles aux fins de l'impôt, les entreprises qui enregistrent un déficit ou dont le budget est équilibré pourront reporter leurs pertes en capital sur les années suivantes. Le problème est de savoir si cela va suffire pour inciter les entreprises à se lancer dans de grands projets d'expansion. Pour une entreprise ou une usine qui fonctionne aux deux tiers ou aux trois quarts de sa capacité va-t-elle vraiment être tentée de moderniser ses installations et sa machinerie si sa production

ne peut pas être écoulee? C'est là une illusion tout à fait subtile et parfaitement acceptable. Ce genre de mesure a déjà été pris par le passé et pas seulement par des ministres libéraux.

Prenons par exemple la récession de 1956 qui s'est poursuivie jusqu'en 1959. A l'époque on a essayé d'inciter les chefs d'entreprise et les fabricants à acheter plus de machines et à s'agrandir en doublant le montant de la déduction pour amortissement. Plusieurs ministres libéraux ont renouvelé l'expérience par la suite. Jusqu'à ce que je parle à des membres de l'Association des manufacturiers canadiens et de la Chambre de commerce du Canada, je pensais que c'était une mesure valable. Mais ceux-ci m'ont dit qu'en dépit des apparences, cette mesure ne donnait aucun résultat. Ils m'ont posé la question: «Mettons que je sois fabricant de machines-outils. Quel intérêt aurais-je à dépenser 2 millions de dollars environ durement gagnés pour acheter de nouvelles machines, si le secteur fonctionne seulement aux deux tiers de sa capacité et que pour vendre davantage je vais devoir baisser mes prix ou offrir quelque chose que n'offrent pas mes concurrents? Dois-je le faire simplement pour profiter de la double déduction pour amortissement à l'égard des nouvelles machines alors que mon chiffre d'affaires est faible? Quel intérêt aurais-je à le faire?» Ce genre de raisonnement vaut pour bon nombre de programmes d'encouragement que le ministre a présentés comme le fer de lance de son budget.

Nous allons voir ce que cela donne avec les projets spéciaux de relance dont le budget total a été augmenté de 200 millions pour sauver la réputation du ministre des Finances.

Le *Globe and Mail* de ce matin mentionne un certain nombre des projets en question, comme la construction d'édifices fédéraux à Halifax et à Vancouver, l'agrandissement des installations à Dorval, tous projets qui se trouvent dans des circonscriptions détenues par des députés libéraux. Lorsque nous connaissons la liste, nous pourrions apprécier la valeur de ces projets pour le pays.

Une autre chose m'a surpris, le fait que le terme «encouragement» ait retrouvé la faveur du ministère des Finances. Le 12 novembre 1981, lorsque l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) était ministre des Finances, on ne parlait pas d'encouragements fiscaux, mais de refuges fiscaux qui sont devenus depuis des dépenses fiscales. Elles devaient être éliminées. Le budget du 12 novembre 1981 n'a pas été le seul à proscrire ces dépenses fiscales des finances publiques, mais même le secrétaire parlementaire conviendra que le même langage est revenu le 28 juin. Les conseillers en matière fiscale parlaient toujours au cours de l'été du tort que les stimulants causaient au régime. Le gouvernement vient de redécouvrir les stimulants et ne parle plus que de cela.

● (1210)

J'entends le député de Terre-Neuve faire une remarque. Il me fait penser à l'un de ces bébés mouettes qui ouvrent le bec dès qu'ils entendent dire que des fonds supplémentaires sont prévus pour un stimulant ou une subvention. Ces encouragements ne coûtent évidemment rien au gouvernement. Il faut d'abord investir pour avoir droit à la déduction. De toute manière, la plupart des stimulants à l'industrie prennent la forme de crédits d'impôt. Encore une fois, s'il n'y a pas d'investissement, cela ne coûte rien au gouvernement. Si l'on extrait le remplissage d'une bonne partie du budget, que reste-t-il?